

ORDRE DU JOUR

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1.1 Adoption de l'ordre du jour

2. ADOPTION PAR LE CONSEIL DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE

- 2.1 Séance ordinaire du Conseil municipal du 11 juillet 2017 à 19 h 30
- 2.2 Séance extraordinaire du Conseil municipal du 18 juillet 2017 à 19 h 15
- 2.3 Séance extraordinaire du Conseil municipal du 15 août 2017 à 19 h 30

3. DÉPÔT DE DOCUMENTS

- 3.1 Dépôt des rapports des fonctionnaires et employés concernant la délégation de pouvoir, pour la période du 7 juillet au 17 août 2017, conformément aux dispositions du règlement numéro 1125-09 et de l'article 477.2 alinéa 5 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C 19)

4. ADMINISTRATION

- 4.1 Adjudication du contrat pour la fourniture de polymère pour l'usine d'épuration de la Ville de Marieville pour les années 2018, 2019, 2020, 2021 et 2022
- 4.2 Adjudication du contrat pour les travaux de scellement de fissures à Marieville pour l'année 2017
- 4.3 Adjudication du contrat pour l'acquisition et l'installation de l'équipement nécessaire pour un terrain de volley-ball extérieur et abrogation de la résolution M17-06-178
- 4.4 Acquisition d'une licence Oracle pour les applications informatiques auprès d'ACCEO Solutions inc.
- 4.5 Installation d'un panneau de signalisation d'arrêt obligatoire sur le prolongement de la rue Benoit dans le développement domiciliaire le Boisé
- 4.6 Demande de dérogations mineures présentée par monsieur Jean-Guy Soucy pour le lot 1 657 224 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Rouville, au 1322, chemin Lemaire, en zone agricole déstructurée habitation ADH-7
- 4.7 Décision du Conseil à l'égard d'une demande de permis de lotissement concernant les lots 2 951 007 et 3 381 884 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Rouville
- 4.8 Signature d'un bail pour l'installation d'une tour de télécommunication Rogers sur la rue Marcoux
- 4.9 Rapport sur la caractérisation des milieux naturels pour le lac des Pères sur le mont Rougemont produit par Nature-Action Québec dans le cadre de la servitude de conservation et de non construction
- 4.10 Position de la Ville de Marieville quant au projet de rénovation et de réaménagement de l'aréna Guy-Nadeau

- 4.11 Appui à la Ville de Saint-Césaire pour l'installation de feux de circulation sur la route 112 à l'intersection de la rue Neveu
- 4.12 Reconnaissance temporaire à titre d'organisme reconnu du Club de patinage artistique de Saint-Césaire et versement d'une subvention pour les patineurs marievillois
- 4.13 Appui à Cancer de la Prostate Canada afin de décréter le mois de septembre "Mois de la sensibilisation au cancer de la prostate"
- 4.14 Autorisation de participer à la formation "Zone de contraintes naturelles et aménagement du territoire: nos CCU sont-ils à jour? " de l'Association québécoise d'urbanisme
- 4.15 Conclusion d'un contrat avec madame Hélène Boudreau

4.16. Trésorerie

- 4.16.1 Présentation des comptes
- 4.16.2 Décompte progressif numéro 1 - Travaux d'implantation et de réfection de trottoirs pour l'année 2017
- 4.16.3 Décompte progressif numéro 2 - Travaux de réfection des infrastructures de la rue Saint-Joseph
- 4.16.4 Décompte progressif numéro 2 - Travaux de réfection du chemin des Trente-Six

5. PROJET DE RÈGLEMENT ET AVIS DE MOTION

5.1. Adoption de règlement

- 5.1.1 Adoption du projet de règlement numéro 1107-13-17 intitulé « *Règlement modifiant de nouveau le règlement numéro 1107-08 intitulé « Règlement relatif au financement par mode de tarification de certains biens, services et activités dispensés par la Ville de Marieville »* »
- 5.1.2 Adoption du règlement numéro 1142-1-17 intitulé « *Règlement modifiant le « Règlement autorisant le remboursement des travaux de surdimensionnement des conduites d'égout pluvial et des bassins de rétention pour l'égout pluvial ainsi que certains travaux d'aménagement de parcs et décrétant des travaux d'infrastructures de pavage, de bordures, de trottoirs, de passages piétonniers, d'aménagement de parcs et d'éclairage sur une partie du prolongement du boulevard Ivanier ainsi que sur une partie des rues des Nénuphars et des Lotus, situées à l'arrière de la Polyvalente Mgr-Euclide-Théberge et autorisant un emprunt n'excédant pas 1 600 748 \$, pour en défrayer le coût » afin de retrancher les travaux non effectués et afin de diminuer le montant de l'emprunt à 1 152 896 \$* » »
- 5.1.3 Adoption du projet de règlement numéro 1183-1-17 intitulé « *Règlement modifiant le règlement numéro 1183-17 intitulé « Règlement décrétant une dépense n'excédant pas 1 330 714 \$ et un emprunt de 1 330 714 \$ pour les travaux de renouvellement des infrastructures d'eau potable et d'égout sanitaire, d'implantation d'égout pluvial, de fondation de rue, de pavage, de trottoirs et de bordures d'une section de la rue Saint-Joseph entre les rues Bouthillier et Chambly à Marieville » afin de modifier les bassins de taxation numéros 2 et 3 pour qu'ils représentent les différentes propriétés réellement desservies par les différents services d'égouts sanitaire et pluvial de la rue Saint-Joseph* » »

5.1.4 Adoption du règlement numéro 1186-17 intitulé « *Règlement déterminant le rayon de protection entre les sources d'eau potable et les opérations visant l'exploration et l'exploitation d'hydrocarbures dans le territoire de la Ville de Marieville* »

5.2. Avis de motion

5.2.1 Avis de motion et présentation du règlement – Règlement numéro 1117-13-17 intitulé « *Règlement modifiant de nouveau le règlement numéro 1117-08 intitulé « Règlement harmonisé concernant la circulation et le stationnement dans la Ville de Marieville* » »

5.2.2 Avis de motion et présentation du règlement – Règlement numéro 1107-13-17 intitulé « *Règlement modifiant de nouveau le règlement numéro 1107-08 intitulé « Règlement relatif au financement par mode de tarification de certains biens, services et activités dispensés par la Ville de Marieville* » »

5.2.3 Avis de motion – Règlement numéro 1183-1-17 intitulé « *Règlement modifiant le règlement numéro 1183-17 intitulé « Règlement décrétant une dépense n'excédant pas 1 330 714 \$ et un emprunt de 1 330 714 \$ pour les travaux de renouvellement des infrastructures d'eau potable et d'égout sanitaire, d'implantation d'égout pluvial, de fondation de rue, de pavage, de trottoirs et de bordures d'une section de la rue Saint-Joseph entre les rues Bouthillier et Chambly à Marieville* » afin de modifier les bassins de taxation numéros 2 et 3 pour qu'ils représentent les différentes propriétés réellement desservies par les différents services d'égouts sanitaire et pluvial de la rue Saint-Joseph »

6. AFFAIRES GÉNÉRALES OU NOUVELLES

7. COMMUNICATION DU MAIRE AU PUBLIC

7.1 Communication du maire au public

8. PÉRIODE DE QUESTIONS

9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

9.1 Levée de l'assemblée